



Sélection à l'université : l'épreuve du feu

- Les futurs bacheliers ont jusqu'à ce mardi soir pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur.
- Les universités devront classer tous les vœux des lycéens.
- Elles redoutent une opération très complexe.

C'est ce mardi soir que s'achève la phase d'inscription sur la nouvelle plate-forme d'accès à l'enseignement supérieur Parcoursup. Les universités vont examiner les dossiers des futurs bacheliers à partir du 4 avril. Une opération d'une grande complexité et un saut dans l'inconnu, redoutent les présidents d'université. Car, à la différence de l'ancien APB, les lycéens ne hiérarchisent plus leurs vœux dans Parcoursup. Les universités vont donc devoir classer tous les vœux des candidats, avec le risque de longues listes d'attente. Avant de répondre un « oui » ferme, un

« oui si » dans le cas où ils conditionneraient l'inscription à une remise à niveau, ou un possible « non » dans les formations sélectives comme les IUT. Parcoursup mettra à la disposition des universités un « outil d'aide à la décision » que certains qualifient déjà d'« *algorithme local* ». Des motions d'enseignants-chercheurs appelant à ne pas participer au tri des dossiers se multiplient. Les universités disent aussi manquer de moyens pour effectuer correctement le classement des dossiers. // **PAGE 4 ET L'ÉDITORIAL DE JEAN-FRANCIS PÉCRESSÉ PAGE 9**



Parcoursup : le tri des dossiers des lycéens, un défi pour les universités

- Les futurs bacheliers ont jusqu'à mardi soir pour entrer leurs vœux dans la nouvelle plate-forme Parcoursup.
- Les universités commenceront à les classer le 4 avril. Un saut dans l'inconnu pour beaucoup.

ÉDUCATION

Marie-Christine Corbier

Twitter @mccorbier

C'est un défi majeur qui attend les universités. Les centaines de milliers de lycéens de terminale qui veulent poursuivre leurs études après le bac ont jusqu'à ce mardi 18 heures pour s'inscrire sur la nouvelle plate-forme Parcoursup. Les premières réponses des universités tomberont à partir du 22 mai. Que va-t-il se passer d'ici là ? Le 4 avril, chaque université va récupérer les vœux des candidats. Les établissements doivent classer « toutes les candidatures », insiste le ministère de l'Enseignement supérieur. Ils répondront « oui », « oui si » – s'ils conditionnent l'inscription à une remise à niveau – ou « non » pour des filières sélectives telles que les IUT.

Pour classer les futurs bacheliers, les universités sont en train de créer des commissions d'examen des vœux, avec les responsables pédagogiques des filières. « Pour les formations à petits flux, les dossiers seront traités à la main, indique François Germinet, président de l'université de Cergy-Pontoise. *Celles qui font l'objet de plusieurs milliers de demandes utiliseront l'outil d'aide à la décision de Parcoursup.* »

Certains s'inquiètent et parlent d'« *algorithme local* » pour trier les candidats. « *C'est juste un tableau Excel dans lequel nous allons mettre des pondérations pour dire que telle matière a plus d'importance que telle autre,* proteste François Germinet.

Il en ressortira une note globale pour classer les étudiants. Mais celle-ci n'est qu'un élément de la décision. »

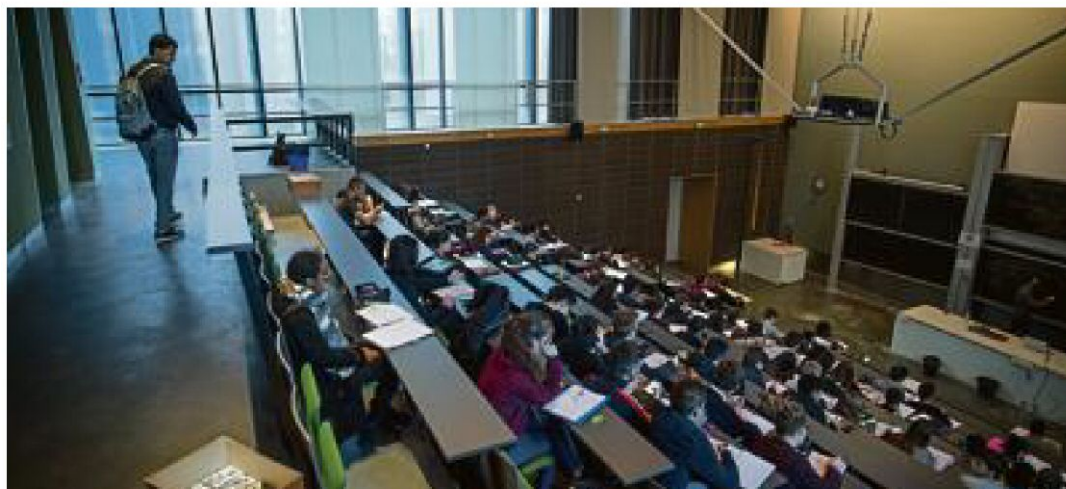
Besoin de temps et de moyens

Encore faut-il disposer de moyens suffisants pour le faire, tempèrent d'autres présidents d'université, alors que, de Nanterre à Poitiers en passant par Aix-Marseille, Tours ou Grenoble, les motions appelant les enseignants-chercheurs à ne pas classer les dossiers se multiplient. « *Faute de moyens, les classements se feront par des algorithmes et conduiront à la sélection* », prévient le président de l'université du Maine, Rachid El Guerjouma, qui juge insuffisante l'enveloppe de 38.000 euros reçue pour mettre en place Parcoursup. A Poitiers, la vice-présidente en charge de la formation, Virginie Laval, insiste aussi : « *C'est du temps et des moyens dont on a besoin !* » A Orléans, son homologue Yann Mercier-Brunel parle déjà des conséquences : il va devoir « *restructurer* » certains cours – plus d'enseignements en amphithéâtres et en visioconférence, au détriment de cours en petits effectifs.

Les grandes universités sont concernées aussi : « *L'enveloppe financière est inférieure à ce qu'on estimait nécessaire,* indique Thierry Paul, vice-président formation d'Aix-Marseille. *Là où on prévoyait des groupes de 20 étudiants, il faudra peut-être réduire le nombre d'heures.* » Le ministère de l'Enseigne-

ment supérieur insiste, lui, sur les 25 millions d'euros supplémentaires distribués pour les quatre derniers mois de 2018, soit 75 millions en rythme annuel. Les universités redoutent, comme le dit Yann Mercier-Brunel, « *la grosse complexité liée à l'explosion du nombre de vœux* » puisque les lycéens ne les hiérarchisent plus, contrairement à l'ancien système APB. Chaque université s'adapte, avec ses propres motivations.

Face au « *flou artistique* » de la situation, le président de l'université de Nîmes, Emmanuel Roux, envisage ainsi de « *donner la priorité aux dossiers qui viendront du Gard* ». Mais il redoute « *des dossiers d'étudiants de Perpignan qui vont s'inscrire à Nîmes par sécurité, alors qu'ils ne viendront jamais* ». A Marseille, Thierry Paul s'inquiète aussi de « *longues listes d'attente* ». Et évoque « *la concurrence entre filières : des universités seront plus exigeantes que d'autres. Certaines vont répondre "oui si" là où d'autres diront "oui"* ». L'université d'Aix-Marseille a décidé de s'engager « *assez résolument* » dans la mise en œuvre de parcours adaptés pour les lycéens qui recevront un « *oui si* ». Une attitude qui fait figure d'exception dans le paysage universitaire. D'autres l'envisagent, comme à l'université de Haute-Alsace, mais pour 2019. « *On pourrait même choisir délibérément des "oui si" pour une plus grande mixité des publics* », imagine Christine Gangloff-Ziegler, sa présidente. Une autre démarche qui fait figure d'exception.



Un cours de thermodynamique sur le site de Jussieu, à Paris. Contrairement à l'ancien système APB, les lycéens ne hiérarchisent plus leurs vœux. *Photo Chamussy/Sipa*